

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :

(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1..1

ÉPREUVES COMMUNES DE CONTRÔLE CONTINU

CLASSE : Première

E3C : ☒ E3C1 ☒ E3C2 ☐ E3C3

VOIE : ☐ Générale ☒ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : histoire-géographie

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h00

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : thème2histoire ; thème2géographie ; thème3histoire

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐ Oui ☒ Non

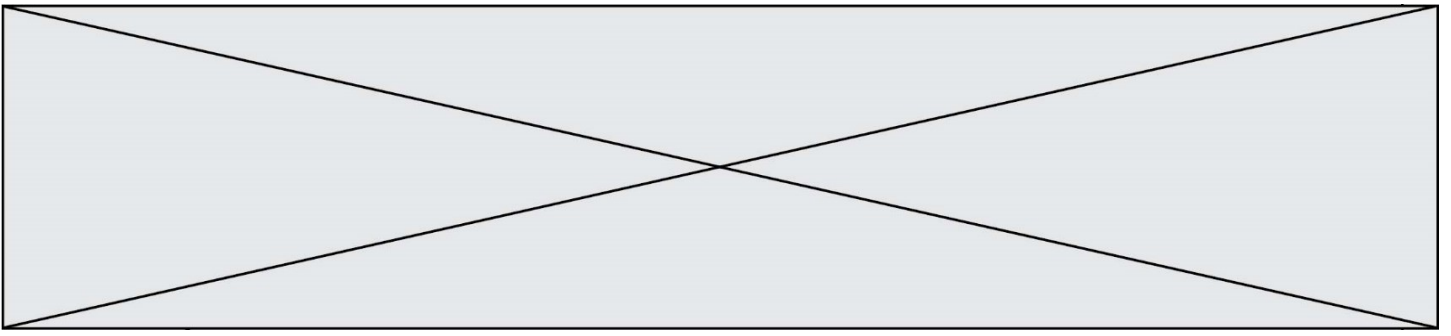
DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐ Oui ☒ Non

☒ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 7



Première partie : questions (10 points)

1. Citez deux avancées sociales obtenues entre 1848 et 1870.
2. Justifiez l'affirmation suivante : « les événements de juin 1848 marquent une rupture entre les ouvriers et la République ».
3. Montrez avec deux arguments que les citoyens ont conquis des droits entre 1848 et 1870.
4. En vous appuyant sur un exemple, définissez les flux matériels et les flux immatériels.
5. Sur le fond de carte (annexe), localisez et nommez trois ports principaux et une façade maritime majeure. Complétez la légende.

[illegible][illegible][illegible]

--	--	--



(Les numéros figurent sur la convocation.)

		/			/				
--	--	---	--	--	---	--	--	--	--

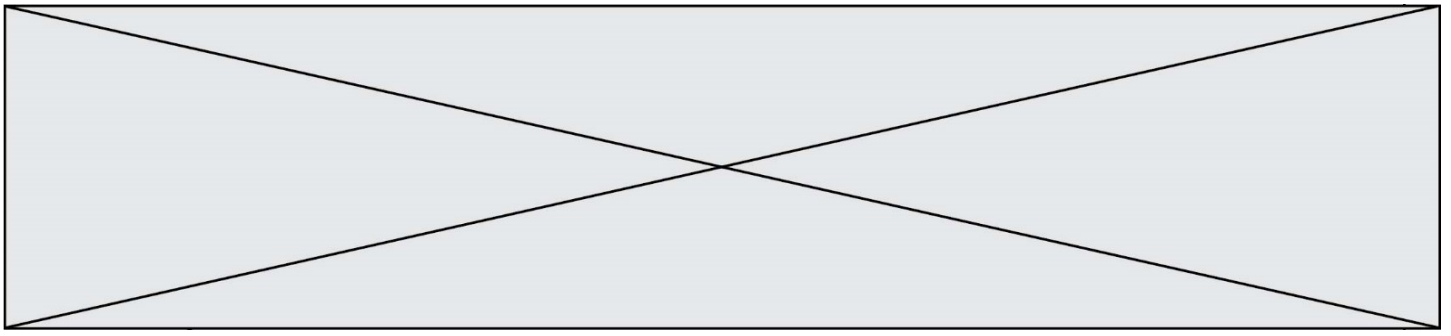
1.1

Annexe :



Port principal

Façade maritime majeure



Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

Le candidat choisit l'un des deux sujets au choix.

Sujet d'étude : L'instruction des filles sous la Troisième République avant 1914.

Document 1 : Une institutrice de l'Orne (Normandie) témoigne.

« Institutrice depuis vingt ans : deux ans d'adjointe et dix-huit de titulaire, je n'ai trouvé que bienveillance autour de moi, aussi bien du côté de l'autorité que de celui des habitants des lieux où j'ai posé ma tente. Comme titulaire, j'en suis à mon deuxième poste. Dans le premier, ayant remplacé une religieuse, j'ai éprouvé au début un peu de froideur et quelques ennuis, ce qui n'a pas duré longtemps : chacun est devenu vite très bon pour moi. Partout, j'ai essayé de faire mon devoir, et je me suis trouvée et je me trouve encore tranquille et heureuse. Du côté de l'Académie, on encourage mes efforts. Le maire et le curé savent reconnaître mon bon vouloir. Permettez-moi de vous dire, Monsieur, que j'ai la conviction que les institutrices qui gémissent d'une manière si lamentable auraient beaucoup mieux fait d'aborder une autre carrière que celle pour laquelle elles ne me semblent pas faites le moins du monde. »

Source : Françoise SARCEY, *Lettre en réponse à l'écrivain Léon Frapié*, 17 juillet 1897.

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat :

N° d'inscription :



Né(e) le :

(Les numéros figurent sur la convocation.)

1.1

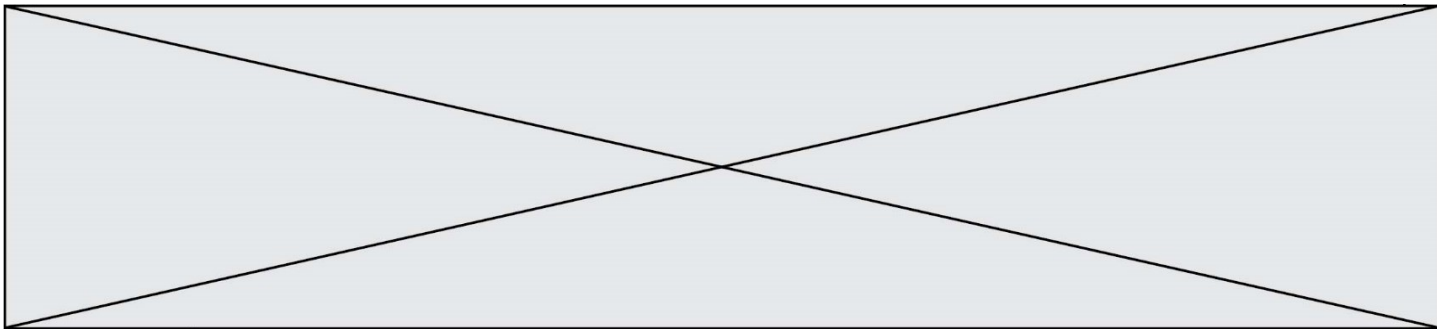
Document 2 : Une classe de filles en Bretagne à la fin du XIX^e siècle.



Source : Hall Richard (1857-1942), *La Classe manuelle*, école de petites filles (Finistère), 1889, Musée des Beaux-Arts, Rennes.

Questions :

1. Remplacez les documents dans le contexte des lois scolaires de la Troisième République.
2. En vous appuyant sur le document 2, décrivez les conditions de scolarisation des filles à la fin du XIX^e siècle.
3. Montrez que le document 1 rend compte des transformations de l'instruction des filles sous la Troisième République.
4. À quelles difficultés ces institutrices sont-elles confrontées dans l'exercice de leur métier ?
5. Comment ces documents montrent-ils à la fois les progrès et les limites de l'instruction des filles à cette époque ?



Sujet d'étude : Vivre à Alger au début du XX^e siècle.

Document n°1 : photographie d'Alger vue depuis l'Amirauté, vers 1910 par Lévy Fils et Compagnie.



Source : [gettyresearchinstitute .com](http://gettyresearchinstitute.com)

Document n°2 : « Itinéraires dans Alger »

« Itinéraires dans Alger.

Alger est une cité de plus de 200 000 habitants dont 45 000 indigènes musulmans : elle comprend deux parties nettement distinctes, la ville européenne et la ville arabe, que nous décrirons en deux paragraphes séparés. [...]

La ville européenne- Nous prendrons comme point de départ la place du Gouvernement, véritable point de division des deux quartiers : elle est limitée dans

